



L'écho de la Brenne - n° 1

Bulletin Municipal de Neuville sur Brenne

Janvier 2018

Le conseil municipal vous souhaite une excellente année !



*... Tel un écho, celui de la Brenne,
baptisé ainsi par les membres de son comité de rédaction,
a vocation de vous restituer au plus juste et en quantité convenable
les actualités de notre commune.*



Nota bene : Pour l'impression de ce bulletin, le comité de rédaction, principalement motivé par une démarche économique, s'est orienté vers le choix d'un prestataire par Internet...

Après réflexion en commission, nous avons privilégié PrintShot.fr, principalement pour ses tarifs attractifs mais aussi pour la possibilité de régler par mandat administratif à réception de la commande. Nous avons également apprécié l'accompagnement de l'entreprise dès le départ, pour mettre notre première maquette, sur de bons rails.

Dans ce numéro 1 :

- 3 * Sommaire
- 4 * L'éditorial du Maire,
- 5 * Le mot du Comité de rédaction, les vœux de la municipalité
- 6 * Le logo communal
- 7 * Les travaux des commissions communales
- 8 * Le budget communal
- 10 * Le terrain multisports
- 11 * Respectons notre voisinage
- 12 * Les tarifs municipaux
- 14 * Le carnet d'état civil
- 15 * Ça bouge à Neuville !
- 16 * L'école Henri DUTROCHET
- 20 * Nos associations
- 32 * Le distributeur de pain
- 33 * Les acteurs de la vie économique de Neuville sur Brenne
- 34 * Nos partenaires
- 36 * Passage de la Roue Tourangelle à Neuville le 1^{er} avril 2018
- 38 * Pays Loire Touraine
- 39 * Les explications de la réforme de la taxe d'habitation
- 40 * Syndicat du Val de Brenne
- 42 * Les démarches administratives
- 44 * Pour les séniors : Présence verte
- 45 * L'éphéméride
- 46 * Dernières minutes et remerciements
- 47 * Infos pratiques



Les membres du Comité de
rédaction vous souhaitent
une bonne lecture.

Bonjour à toutes et à tous,

En ce début d'année 2018, permettez-moi de vous présenter mes meilleurs vœux de santé, bonheur et prospérité.



Eh oui ! Le bulletin municipal, remémorant l'année 2017, ne paraît que maintenant : La commission de communication et notamment le comité de rédaction du bulletin municipal, créé en 2016, a souhaité une refonte totale de celui-ci, à la fois pour le moderniser, changer la date de sa parution, et pour un coût moindre.

Il fait le pendant du site Internet de la commune ; l'un comme l'autre sont des outils d'information que vous pouvez consulter lorsque que vous avez une interrogation ou un doute sur un sujet.

Il rappelle aussi certaines règles de base de bonne citoyenneté que parfois certains ont tendance à oublier ou à méconnaître.

La Commune, en 2017, s'est équipée d'une nouvelle installation : « le terrain multisports » à côté du stade. Il est à la disposition de tous, petits et grands, sportifs ou non !

En 2018, il est prévu de faire des travaux de rénovation de voirie et de prendre à bras le corps le dossier de la station d'épuration.

Je vous informe également que vous pouvez à tout instant prendre rendez-vous avec moi ou mes adjoints. Nous sommes là pour vous aiguiller au mieux. Il suffit de contacter le secrétariat de mairie.

Pour terminer, je remercie le comité de rédaction pour ce bulletin nouvelle génération, les employés communaux qui font aussi un travail qui n'est pas toujours de tout repos, les élus qui sont très souvent sur le terrain pour faire avancer les dossiers, les personnes bénévoles qui ont œuvré pour notre collectivité au cours de cette année, et les associations qui tentent de vivre et de faire vivre la commune : venez les soutenir et les encourager dans les animations qu'elles proposent.

Bienvenue aux nouveaux neuvillois (es), bonne route aux partants et Bonne Année 2018 une nouvelle fois.

Le Maire,
Gino GOMMÉ

Les Vœux de la Municipalité 2018

Monsieur le Maire a présenté les vœux aux habitants de la commune lors d'une cérémonie qui s'est poursuivie par le partage des galettes des Rois. Son discours a fait état d'un bilan de l'année 2017. La réforme de la station d'épuration et des projets de voirie pour 2018 ont été évoqués.



Vous avez été nombreux à venir partager ce moment convivial.

Lors de cette soirée, Monsieur le Maire a remis la médaille communale et un diplôme préfectoral à Laurent FOUANON, employé communal depuis vingt ans.



Ronan CORABOEUF fût félicité pour son dessin qui a remporté le concours du logo de Neuville sur Brenne. Marion HÉNIN a été remerciée pour la mise en forme vectorielle du logo.



Le mot du Comité de Rédaction

Chaque année, Mme MARTIN réalisait seule le bulletin municipal de Neuville sur Brenne.

Un des projets de cette année de l'équipe de communication était de relooker le bulletin municipal tout en diminuant son coût. C'est pourquoi, nous avons créé un comité de rédaction composé de Mesdames Patricia MARTIN secrétaire de mairie, Christine MOREL (relecture), Messieurs Frédéric HÉNIN (montage), Sylvain LAUNOIS, et Madame Sonia BERANEK, responsable du projet. Monsieur Daniel PAPOIN nous a également assisté en participant aux travaux de relecture et modération.

La date de parution a également changé afin d'être sur une année calendaire. L'édition annuelle aura donc désormais lieu chaque début d'année.

Je remercie tous ceux qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin, dont les associations, l'école, les artisans, Mme Martin et les conseillers, membres du comité de rédaction, qui se sont investis pour cette nouvelle édition.

J'espère que vous apprécierez notre travail et vous souhaite une bonne lecture.

Ensemble, nous irons plus loin...

Sonia BERANEK



Neuville sur Brenne possède désormais son identité visuelle à l'image d'un logo. Nous devons ce logo à la jeunesse de notre commune :

En effet, la municipalité avait décidé, en fin d'année 2014, d'organiser un concours de logo pour initier ce projet. L'école se mobilisa fortement en présentant une participation de quatorze dessins.

Parmi les quinze réalisations déposées en mairie, le conseil avait présélectionné deux visuels très différents, mais qui curieusement, représentaient le même symbole : celui de l'église de notre village !

Le dessin primé fut celui de Ronan CORABOEUF de l'école Henri DUTROCHET, mais la difficulté était de travailler le design du dessin de l'enfant pour obtenir un logo vectoriel esthétique et exploitable. Faute de compétence, le projet fut abandonné, puis repris depuis l'arrivée des nouveaux élus.

Face à cette situation, nous avons sollicité Marion HÉNIN, qui avait également participé à ce concours : Marion est donc repartie de sa propre réalisation vectorielle pour nous aider dans cette tâche complexe : le principal monument emblématique de notre commune se retrouve ainsi intégré dans une feuille stylisée. La police qu'elle a choisie est celle que l'on retrouve sur le titre de la page d'accueil du site Internet de la commune.

Ce logo, proposé en réunion de communication du 13 septembre a été définitivement adopté à l'unanimité lors du conseil municipal du 22 septembre 2017.

Un grand merci à Marion pour ce superbe résultat et à Ronan pour son joli dessin :

Les membres de la commission de communication :

Sonia BERANEK, Mélanie CHARLES, Sylvain LAUNOIS,
Daniel PAPOIN et Frédéric HENIN.



Les principales décisions et actions :

La commission communication :

- * Démarchage de partenaires : le site Internet coûte maintenant 0€ à la commune
- * Mise en place d'un triptyque de bienvenue pour les nouveaux arrivants
- * Mise en forme vectorielle du logo de Neuville sur Brenne
- * Mise en place d'une newsletter, nous totalisons ce jour 114 abonnés
- * Ouverture de la page Facebook de la commune
- * Un bulletin municipal relooké

La commission des affaires scolaires :

- * Voir article page 19

La commission Urbanisme - Environnement :

- * Exposition zéro phyto
- * Achat de matériels pour le désherbage écologique

Autres :

- * Distributeur de pain
- * Boîte à livre libre

Groupe de travail :

- * Le terrain multisports

La commission bâtiment :

- * Réaménagement des ateliers municipaux
Ouverture d'une porte de garage
- * Réfection de l'enduit du pignon de l'école
- * Remise aux normes électriques des bâtiments de la commune
- * Pose d'une porte coupe feu local chaudière de l'école
- * Création d'un registre sécurité incendie dématérialisé de l'école
- * Rédaction d'un nouveau règlement pour le foyer rural
- * Réaménagement des deux salles de l'étage de l'école pour les activités périscolaires
- * Etude, acquisition et mise en place d'un éclairage économique LED du tableau du préfabriqué de l'école
- * Etude du projet de remise aux normes de l'alarme de l'école.

Commission voirie-réseaux :

- * Remise aux normes de l'éclairage public par le SIEIL (Syndicat Intercommunal d'Electricité d'Indre et Loire)

Les comptes rendus des conseils municipaux sont disponibles sur le [site Internet de la commune](#)

ou affichés en mairie et rue de Vauchevrier.

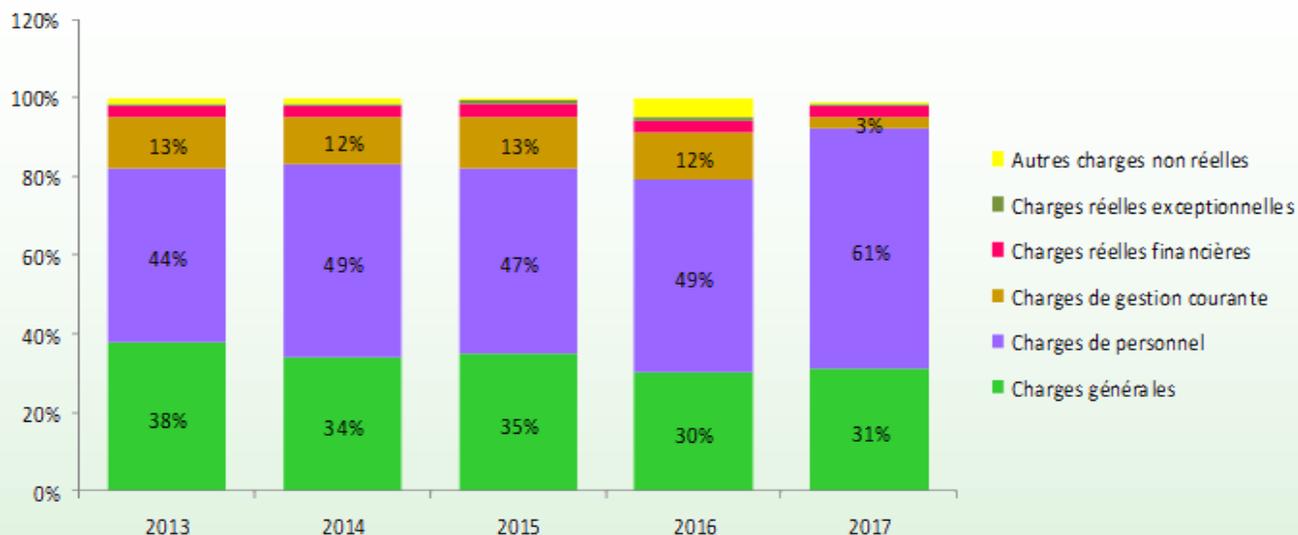
Les produits de fonctionnement:



- Pour cette dernière année 2017, la baisse des ressources fiscales est essentiellement due à la réduction du nombre de contribuables (et non du nombre d'habitants) et de la taxe professionnelle reversée par la communauté de communes.

- Concernant les ventes et autres produits courants non financiers, l'augmentation est due au transfert de 45000€ du budget de l'eau sur celui de la commune. Ce transfert a permis de financer le terrain multisports sans recourir à l'emprunt et donc sans charges supplémentaires pour l'avenir.

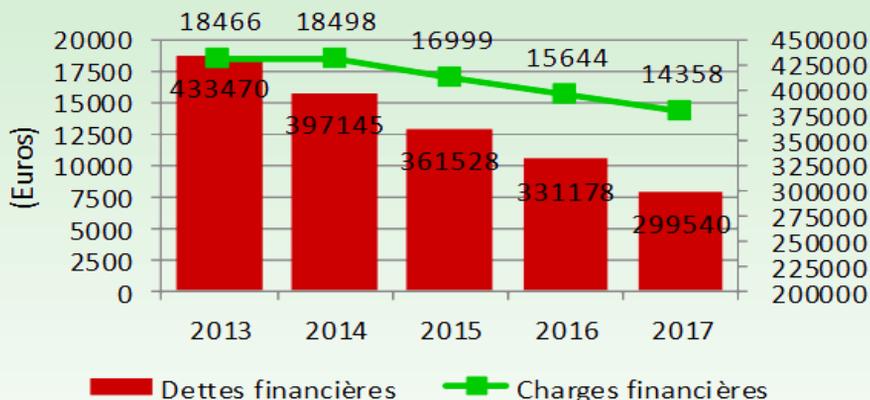
Les charges de fonctionnement:



- L'augmentation des charges de personnel résulte du remplacement d'un agent en congés de maternité et annuels, ainsi qu'à une modification du régime indemnitaire statutaire légal des agents territoriaux.

- Les charges de gestion courante ont fortement diminué grâce au transfert de la charge du transport scolaire à la communauté de communes mais aussi grâce à l'effort de 3 adjoints qui ont renoncé à leur indemnité mensuelle, permettant ainsi de réaliser une économie loin d'être négligeable.

L'endettement



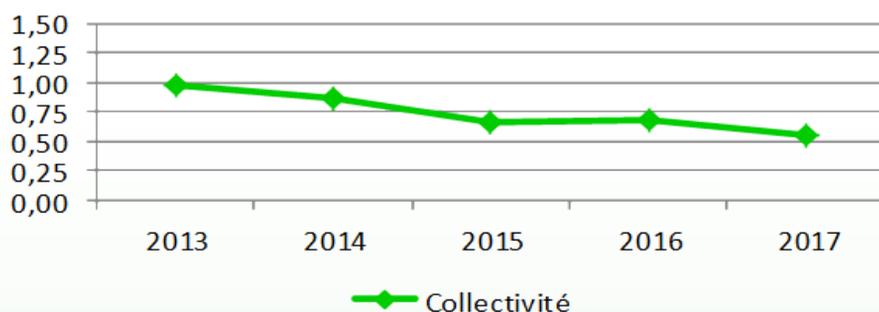
Ne sont pas inclus, les emprunts des services de l'eau et assainissement qui s'auto financent et qui figurent sur les budgets annexes.

- l'endettement diminue car des emprunts ont été remboursés et aucun autre contracté. La commune a toujours 2 emprunts en cours depuis 2005 et 2008 qui prendront fin respectivement en 2025 et 2028. Le capital restant du au 31/12/17 est de 299 000€, ce qui représente un endettement par habitant de 332€.

Ratio d'endettement

En année(s) de produits réels de fonctionnement

- Par conséquent, le ratio d'endettement est en baisse du fait d'une diminution de l'endettement de la commune par habitant.



Evolution de la CAF nette:



- la municipalité, soutenue par le bénévolat de quelques citoyens et des élus soucieux de redresser le budget communal, contribue à une augmentation de l'autofinancement tout en allégeant la charge de la dette.

Commentaires :
Sylvain LAUNOIS,
3ème adjoint.

L'Arrivée du Terrain Multisports



Terrain multisports :

Depuis fort longtemps, nos jeunes citoyens attendaient une aire dédiée au sport : ce sera chose faite en début 2018 puisque notre commune sera alors dotée d'un terrain multisports au printemps prochain.

Cette structure permettra de pratiquer de nombreux sports différents :

- le football pour petits et grands,
- le handball,
- le tennis,
- le badminton,
- le volley-ball,
- le hockey sur gazon,
- le basket pour petits et grands puisqu'il y aura deux hauteurs de panneaux,
- l'athlétisme, puisque le terrain sera entouré de deux pistes de course à pied.



Cet ouvrage a pu voir le jour grâce à la volonté du conseil municipal de développer notre commune et d'apporter des services concrets répondant aux besoins des citoyens.

Ce projet a également pu être réalisé grâce à des subventions publiques : l'État (DETR), la réserve parlementaire de la sénatrice Mme BEUFILS et du conseil départemental. Ces subventions représentent environ 30% du coût total, le reste a été financé par des fonds propres de la commune grâce à une gestion drastique des dépenses et sans emprunt.

Bien entendu, cette structure pourra être utilisée par l'école : le conseil municipal a souhaité que les élèves puissent s'éveiller et découvrir le sport (quand la météo le permettra bien sûr), répondant par là-même, aux programmes de l'éducation nationale. La pratique du sport nous paraît essentielle surtout dans une commune comme la nôtre qui ne disposait pas d'une telle structure sécurisée.

Autour de ce terrain, les accompagnants ne seront pas oubliés puisqu'il sera aussi installé une table et des bancs. Quelques éléments en bois vont être rénovés pour les tout petits sur le terrain de jeux.

Sylvain LAUNOIS. Référent groupe de travail du terrain multisports.

Le Brûlage des Déchets Verts

Le brûlage à l'air libre des déchets est interdit. (Arrêté préfectoral portant réglementation en vue de prévenir les incendies de forêt dans le département d'Indre et Loire). Il s'agit des déchets ménagers, des déchets provenant de professionnels et des collectivités, des déchets de jardin (tonte de pelouses, taille de haies et d'arbustes). Le même article ajoute « la destruction des ordures et autres déchets à l'aide d'incinérateur individuel ou d'immeuble est interdite », sauf dérogation accordée s'il n'existe pas d'autre moyen possible d'élimination.

A Neuville sur Brenne, c'est l'arrêté préfectoral d'Indre et Loire qui est en vigueur.

Rappel : Le brûlage de déchets, y compris les déchets verts des jardins des particuliers, est interdit en tout temps (cf RSD et Article L 541-2 du Code de l'Environnement).

Nota bene : cas particulier des propriétaires forestiers : le brûlage des branches et végétaux ligneux coupés est autorisé **sous certaines conditions** (se renseigner à la Mairie).

Les horaires d'ouverture de la Déchetterie de Château-Renault :

Lundi et mercredi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h

Vendredi : de 13h30 à 18h - Samedi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h

(horaires d'été : du 1er avril au 30 Septembre : fermeture à 19h)



Respect de votre voisinage

Dans l'intérêt de la commune, nous vous demandons :

- de respecter l'alignement de vos haies par rapport aux limites de vos terrains.
 - de porter une attention particulière à votre clôture, car certaines d'entre-elles sont défaillantes et cachent des "pièges" qui pourraient endommager le matériel d'entretien des agents techniques.
- Merci pour votre compréhension.

Le bruit et le respect des horaires : un devoir de citoyen...

Les particuliers doivent respecter des horaires précis quand ils souhaitent passer la tondeuse et utiliser tout autre matériel de jardinage ou de bricolage :

Les horaires à respecter :

Les horaires de tonte sont réglementés par l'arrêté préfectoral relatif aux bruits de voisinage en date du 29 avril 2013. Ainsi, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses... dont le bruit particulier est susceptible de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30.
- Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.



Les Tarifs Municipaux

LOCATION FOYER RURAL

	Intramuros	Extramuros	Chauffage/
Vin d'honneur	80€	100€	30€
Salle, bar et cuisine	150€	250€	60€
1 journée	80€	100€	30€
Caution	400€	400€	/

LOCATION PRÉAU

	Intramuros	Extramuros
1 journée	20€	30€
2 journées	30€	40€

Le paiement de la location se fait à la trésorerie de Château Renault à réception d'un titre de recette.
Faire la réservation auprès de la mairie: **02 47 29 52 13**.

CANTINE

Repas maternelle	2,90€
Repas primaire	3,06€
Repas adulte	3,40€

GARDERIE

L'heure	2,20€
La 1/2 heure	1,10€

Toute demi-heure commencée est due.

Toute absence devra être signalée 48h à l'avance sinon, les repas seront facturés. En cas de maladie de plus d'une semaine, sur certificat médical, les repas seront décomptés.

CONCESSION AU CIMETIERE

	Caveaux	Urnes
30 ans	100€	50€
50 ans	180€	90€
Superposition	50% d'une concession neuve	50% d'une concession neuve
Superposition concession perpétuelle et centenaire	400€	/
Caveau provisoire	Gratuit les 15 premiers jours, 8€ les mois suivants	/

Désormais, les concessions perpétuelles ne sont plus délivrées dans notre commune.

Les Tarifs de l'Eau

SERVICES	PRIX EN €
<u>Eau :</u>	
0 à 99999 m3	0,70
Taxe pollution domestique	0,23
Abonnement annuel	72,00
<u>Assainissement :</u>	
0 à 70 m3	0,95
Plus de 70 m3	1,15
Taxe réseaux de collecte	0,18
Abonnement annuel	81,00
Taxe de raccordement	1 200,00

Actualisation annuelle par
l'Agence de l'Eau Loire Bretagne

Les tarifs de l'Enlèvement des ordures ménagères avec 13 levées/ semestre

	1er trimestre	2ème trimestre	Levées supplémentaires
80L 1 personne	62,73€	63,76€	1,96€
80L 2 personnes	78,42€	79,72€	1,96€
Résidence secondaire	48,66€	49,46€	
120L 3 personnes	97,31€	98,92€	2,94€
180L 4 personnes	116,20€	118,14€	4,40€
180L 5 personnes	130,32€	132,50€	4,40€
240L 6 personnes et plus	145,05€	147,44€	5,86€
340L	195,10€	198,33€	8,31€
500L	273,14€	277,67€	12,22€
660L	351,18€	356,98€	16,14€
770L	390,19€	396,66€	18,82€

Pensez à signaler tout changement du nombre de personnes résidant au sein du foyer afin d'être doté d'un container adéquate.

Bienvenue à :

- * VERVIN Léa,
- * RIGOREAU DOS REIS Cassandra,
- * TERAÏ Heitiaré,
- * FRIBOURG Eliott,
- * LAISEMENT Dévy,
- * DUBREUIL Tom,
- * MARCHAL Lyse
- * VIGOUROUX Théo
- * ROCHEREAU Thiago,
- * GERVAISE Paul,
- * BAILLEUL-FOUET Léna,
- * PETERSEN Zélie,
- * DUPONT Axel,
- * LEROY Raphaël,
- * YAKOUBEN Élouise,
- * BEHEYDT Axel .



Félicitations à :

- * HUON Christophe et REVRANCHE Audrey,
- * ROUSSAY Mathieu et PETAY Sabrina,
- * BILLAY Damien et STANEK Elodie,
- * CHARBONNIER Jean-Michel et PATOU Denise,
- * MOREL Thomas et SAUDRAIS Isabelle.



Ils nous ont quittés :

- * GAUTRON Guy,
- * MAHOUDEAU Maxime,
- * PLETU Jacques,
- * GIRARD-CHOPPIN Jean-Marie,
- * SURGET Nicole,
- * BATAIS Jean,
- * BIGNON Yvonne,
- * VAUDECRANNE Christophe,
- * DUPUCH Valérie,
- * NAVARRO Pascal,
- * CROSNIER Michel,
- * COUTABLE Simone,
- * GUAY Roger,
- * LINASSIER Martine,
- * LENORMAND Jacques.



Certains d'entre nous ont été, cette année, frappés par les dures épreuves de la vie (accident, maladie, disparition d'un proche...)

Nos pensées les plus émues les accompagnent dans ces moments difficiles.

Ça bouge à Neuville !



Des nouvelles de l'école...

L'école de Neuville a commencé l'année 2017 par la participation de la classe de GS-CP au concours sur l'auteure Catharina VALCKX. Les enfants ont fabriqué un théâtre de marionnettes, ce qui leur a valu de remporter le troisième prix départemental.



La récompense fut un lot de 30 livres. Ils se sont rendus à l'exposition des œuvres de toutes les écoles participantes. Lors de cette journée, ils ont également visité le musée du compagnonnage.

Le 16 juin, tous les élèves ont participé à une rencontre sportive baptisée « Olympiades », où bonne humeur et esprit d'équipe étaient au rendez-vous. C'est l'association USRAC de Château-Renault qui a organisé cette manifestation, et nous les en remercions. À cette occasion, de nombreux parents se sont également investis participant ainsi au bon déroulement de cette belle journée.

Pour clôturer l'année scolaire, les élèves ont visité deux lieux : la réserve de Beaumarchais à Autrèche pour les enfants de maternelle, et le donjon du faucon noir à Montbazou pour les élèves du CP au CM2.

Le samedi 1er juillet a eu lieu la traditionnelle fête de l'école. Au programme : spectacle qui nous faisait embarquer dans un train pour un voyage autour de la Terre à travers de nombreux chants et danses, repas et kermesse organisés par l'APE. À cette occasion, la mairie a remis à chaque enfant un livre de prix.



Durant l'été, l'installation de deux vidéoprojecteurs a été finalisée, permettant à deux classes d'étoffer leurs pratiques.

De septembre à décembre, les CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 ont fait un cycle de 10 séances à la piscine de Château-Renault, encadrés par des maîtres nageurs professionnels et les enseignants de l'école. Ils ont suivi des apprentissages progressifs tout au long de ces séances.





Au cours du mois d'octobre, les classes de PS-MS et GS-CP sont allées en forêt ramasser des « choses de l'automne » pour prolonger le travail commencé en classe.

Le 1^{er} décembre, les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont assisté à l'exposition scientifique sur la biodiversité. Les enfants ont apprécié ce moment porteur d'apprentissages.



Les élèves du CE1 au CM2 sont actuellement en pleine préparation de classe de neige qui se déroulera en janvier 2018. Prenant part au projet, certains parents s'investissent afin de mener des actions pour récolter des fonds et réduire ainsi le coût par enfant.

Nous remercions l'APE d'offrir une fois encore aux enfants un spectacle de Noël, prévu le mardi 19 décembre.



Comme les années précédentes, l'école participe au recyclage des gourdes de compote. À cette occasion, nous remercions toutes les familles de leur participation, et les invitons à continuer. Depuis le mois de septembre, déjà deux envois ont pu être effectués.

La fin d'année est toujours l'occasion de faire les bilans,
alors regardons ensemble ce qui concerne l'école :

Une rentrée scolaire un peu compliquée :

Le mois de Septembre est toujours un mois éprouvant pour tout le monde, courir acheter les fournitures scolaires, chercher et inscrire les enfants aux différentes activités mais en plus celle-ci a fait suite à une élection présidentielle...

En effet, l'arrivée du nouveau gouvernement et le choix laissé aux communes de repasser à la semaine de 4 jours a amené le conseil à consulter les parents afin de connaître la volonté de ces derniers. A une large majorité les parents se sont prononcés pour la semaine de 4 jours.

Dans le même temps une démarche de rapprochement auprès de l'élan Coluche aurait permis de proposer une alternative de garde pour les enfants le mercredi. La mairie de Château-Renault refusant d'ouvrir les accueils le mercredi matin, afin d'éviter de se retrouver dans une position délicate vis-à-vis de leurs administrés (la municipalité de Château-Renault étant opposée à la semaine des 4 jours), une solution palliative tardive a été proposée aux parents avec l'ALSH de Saunay.

Cette solution n'a reçu aucune inscription, la convention avec Saunay n'a donc pas été signée.

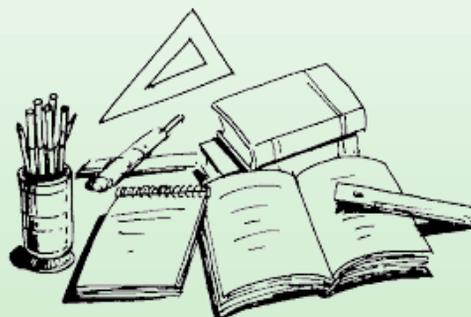
De nouveaux petits sont arrivés en nombre (+19) cette année, amenant l'effectif de la classe de PS et MS à 31. La commune a acheté des lits superposés afin de pouvoir coucher tous les petits dans le dortoir. L'effectif total de l'école est de 90 enfants.

Des investissements importants et une politique équitable :

Dans de nombreuses communes, les écoles demandent aux parents la fourniture de cahiers, classeurs, crayons, feutres, pouvant représenter une somme significative pour les ménages (50 à 100 € en fonction du niveau de l'élève et de l'enseignant). Neuville, par l'importance de la subvention accordée pour les fournitures scolaires depuis plusieurs mandatures, permet à notre école de respecter la gratuité de l'école publique. Ce principe préserve ainsi une certaine équité et limite les signes discriminants entre les enfants. Les fournitures scolaires représentent un investissement de 4500 à 5000€/an pour la commune et couvrent également la fourniture des manuels scolaires.

Dans de nombreuses communes, le tarif de la cantine intègre le coût annexe de préparation des repas, de surveillance des enfants. Neuville a choisi de facturer le prix net du fournisseur aux parents.

Ce choix permet de conserver un prix correct pour les parents.





Un pas de plus dans le 21^{ème} siècle :

Des vidéoprojecteurs ont été installés dans 2 des 4 classes de l'école, soit un investissement de 2 500€. Ces derniers facilitent le travail des enseignants et permettent de projeter des informations au tableau rendant les cours plus attractifs, les enseignants peuvent également aller chercher des informations ou documents sur Internet et les présenter aux élèves en un instant.

Ils permettent aux enfants de se familiariser avec les nouvelles interfaces et technologies qui régissent désormais notre monde. Nous devons encore équiper 2 classes et y associer des modules interactifs afin de parfaire le système. Ces investissements vont se poursuivre pour les années à venir. Ils sont un passage obligé afin que nos enfants ne soient pas en reste par rapport aux élèves des autres écoles déjà équipées et avant d'arriver au collège.

Les classes ont également été équipées de PC portables destinés aux enseignants et subventionnés à 50% (Investissement 1200€ pour 4 PC).

Déjà évoqué, des lits superposés ont été achetés pour 930€.

D'autres postes et fournitures, transports, livres remis en fin d'année (fête de l'école) amènent un budget total d'environ 13 000€, hors subvention annuelle de 1500€.

Remerciements :

Avant de conclure, nous tenons à remercier M. NARDEUX pour sa participation bénévole à l'installation des vidéoprojecteurs et la réalisation de certains travaux de l'école, mais également Laurent et Mathieu pour l'entretien, le fleurissement et les différents coups de main.

Tous nos remerciements à Catherine, Manuella, Stéphanie, Sophie et Émilie qui s'occupent au quotidien des petits Neuvillois.

Merci également aux Enseignants dont le projet du vivre ensemble à l'école vise à rapprocher les parents, les enfants et les enseignants dans le respect de chacun.

Comme vous pouvez le constater, l'école est au cœur des préoccupations du conseil municipal et représente l'un des investissements les plus conséquents, mais nécessaire afin que nos enfants avancent sans décalage avec les enfants de communes environnantes.

Pierre NEMAUSAT

Conseiller Municipal - Référent Commission Scolaire.

Le Karaté Club du Castel Renaudais

Toujours dans la tradition de camaraderie et de convivialité, notre club conserve ses effectifs avec de nouveaux adhérents compensant des départs d'anciens karatékas. A ce sujet les raisons sont multiples :

- * Passage du collège au lycée (beaucoup d'ados dans ce cas vont à Tours, Amboise ou Vendôme, etc.),
- * Enfants qui suivent les parents (déménagements ou autre etc.).



Nous proposons un enseignement de qualité où chacun peut **prendre le temps de progresser à son rythme** et adapter la pratique à sa personne.

Le karaté que nous pratiquons, de part la diversité des styles (shotokan, shotokai, quelques bases de karaté-contact pour ceux qui le désirent) dont nous nous inspirons, **permet à chacun de s'y retrouver** sans une pression liée à des objectifs de grade ou de compétition. La ceinture supérieure est décernée quand le moment est arrivé, quand le professeur le juge opportun. Ce n'est pas une fin en soi mais plutôt une marque d'évaluation du niveau de connaissances techniques de l'élève.

Il n'y a pas de bon ou de mauvais style, ni d'ailleurs de bon ou de mauvais élève, mais simplement des pratiquants. Ce qui compte le plus ce sont **les valeurs et l'épanouissement** que peut apporter la pratique à chacun, qu'il soit enfant, adolescent ou adulte. Dans l'exercice des arts martiaux, les différences sociales ou ethniques disparaissent très vite pour ne laisser la place qu'à un groupe de personnes portant la même tenue (le Do Gi) et une ceinture de tissu. Cette année,

nous avons le plaisir d'accueillir un 3ème ceinture noire qui provenait d'un autre club et qui s'est très vite adapté en apportant, de par son expérience, un enrichissement de notre enseignement.

Nous sommes heureux de l'avoir à nos côtés pour sa bienveillance, sa gentillesse et sa simplicité.

Ce sont 8 adultes, 6 adolescents et 4 enfants qui s'entraînent ensemble dans un esprit décontracté avec sérieux et sans jugement. Pour de plus amples renseignements vous pouvez contacter

- * Le président (Laurent MANGIN) au 06 07 18 55 61
- * Ou Alain GROSLERON, assistant du professeur au 06 88 56 87 87.



Pour la nouvelle saison 2017-2018, nous avons changé de professeur car M. Eric CHANAL nous a quittés pour des raisons professionnelles, personnelles et médicales. Il est remplacé par M. Jean Pierre LUNEZ.



Notre galette des rois est prévue le samedi 20 janvier 2018 et notre assemblée générale avec notre petite fête le samedi 23 juin 2018.



« Tonicité et convivialité »

N'hésitez plus et rejoignez notre équipe au foyer rural !

Les séances varient chaque semaine : step, body/combat, cuisses/abdominaux/fessiers, body cardio...

Pour ce faire, nous sommes bien équipés : bosus, poids de cheville, élastiques, barres de 4kg...

Les cours de « gym tonique » du mardi soir sont assurés par Laetitia (de 20h45 à 21h45).

Les cours de « gym bien-être » du lundi soir (de 18h à 19h) et du jeudi soir (de 17h à 18h) sont assurés par Pascale jusqu'à la fin de la saison (départ en retraite).

Nous avons le regret de vous informer que la randonnée de la gym ne pourra pas être reconduite en 2018, compte tenu des difficultés financières rencontrées par l'association.



**Le club doit continuer de vivre, alors quittez votre canapé
et partagez un moment de peps avec nous !!!;**



Créé en 2001, le club de scrabble de Neuville-Château-Renault se réunit chaque lundi et chaque vendredi à 14h à la MJC de Château-Renault. La saison 2016-2017 comptait 23 licenciés.

Les séances prévues le jeudi soir, pour permettre aux personnes en activité de nous rejoindre, n'ayant pas attiré de nouveaux joueurs ont été annulées en cours d'année ; mais l'idée en elle-même reste d'actualité.

Nous jouons en duplicate, une variante du jeu de Scrabble qui, contrairement au jeu en famille (ou "partie libre") élimine totalement la part de hasard due aux tirages. Il garde cependant les mêmes règles quant aux mots admis et à la manière de compter les points.

Cette façon de jouer permet vraiment de progresser tant sur le plan du vocabulaire que de la technique.

Au club, chacun est libre de remplir ou non un bulletin-réponse, d'annoncer son score ou le mot trouvé; ainsi aucun regard n'est porté sur les performances des joueurs.

Débutants ou non, venez tester cette façon de jouer. L'ambiance est chaleureuse, la bonne humeur est de mise...

Quant aux amateurs de compétitions, ils peuvent participer aux tournois organisés dans toute la région Centre, puisque le club est affilié à la Fédération française de scrabble qui compte 16 000 licenciés.

Partie Téléthon

8 personnes dont 4 débutants sont venues jouer une partie au profit du téléthon en décembre 2016, ce qui a permis de reverser 120€ au téléthon.

Après une initiation en 5 coups, les joueurs ont disputé une partie complète et découvert ainsi l'intérêt du duplicate. Les 4 débutants se sont de suite inscrits au club...

Cette action sera reconduite le samedi 9 décembre à la MJC de Château-Renault, avec une nouvelle initiation spéciale débutants.

Résultats 2016 - 2017

7 joueurs ont participé aux divers tournois organisés dans la Région Centre tout au long de l'année.

- 11 février 2017 : Tournoi du Comité : 4 joueurs dont 2 tout nouveaux licenciés : Gérard et Michelle Berthelot, qui remporte la coupe de sa série.

- 5 mars 2017 : Championnat régional à Bourges. Baptême du feu pour nos 2 joueurs de série 7 qui découvrent un grand tournoi avec plus de 120 personnes.

Pierrette Beauvais arrache de justesse sa qualification pour la finale du championnat de France à La Rochelle, où elle se classe 456ème.



Qualifications Interclubs :

Fort d'une belle augmentation du nombre de licenciés, le club a pu cette année présenter une équipe à la qualification Interclubs.

6 joueurs sont allés à Tours le 29 mars 2017 pour disputer 3 parties. L'équipe a fini 120ème sur 327 en division 5, une belle performance sachant qu'elle s'est trouvée surclassée par le jeu des points attribués à chaque joueur, 5 d'entre eux relevant de la catégorie 6.

Scrabble scolaire

Cette année les élèves de Neuville ont à nouveau participé au concours des écoles : Anaïs Bourbon et Nathan Taru ont joué la finale départementale à Tours. Anaïs est arrivée 3ème sur 12 CE2 et Nathan 6ème sur 14 CM1. Belles performances, à renouveler l'an prochain, avec pourquoi pas une qualification pour la finale régionale ?

Calendrier 2016-2017

Samedi 14 octobre 2017 : qualifications Vermeils au foyer rural de Neuville ; ce tournoi regroupe une soixantaine de joueurs de plus de 60 ans d'Indre et Loire qui pourront se qualifier pour les championnats de France de Vichy.

Samedi 9 décembre 2017 : participation au téléthon, avec une partie spéciale vocabulaire courant, ouverte à tous, débutants ou confirmés : Notre animation a regroupé 10 joueurs dont 2 débutants, qui ont été invités par des licenciés. Nous regrettons un peu le manque d'impact des flyers et affichettes distribués en nombre. Quelques adhérents de la MJC sont passés dans l'après-midi pour alimenter la cagnotte. Nous avons ainsi reversé 164€ au téléthon. L'après-midi s'est achevé par un goûter offert par la présidente de la MJC, Mme Randon que nous remercions, ainsi que toutes les personnes qui ont aidé à l'organisation de cette manifestation.

Contact: Pierrette Beauvais au 02 47 56 89 30



Les P'tits Loups de la Brenne

En Septembre 2016, la Troupe de théâtre des P'tits Loups de la Brenne se composait de 7 enfants, 4 ados et 8 femmes, dont 2 nouvelles actrices qui nous ont rejointes.

Chaque mardi, les ados se retrouvaient de 18h à 19h, et les adultes de 19h à 20h30, pour préparer les spectacles des 17 et 24 mai 2017.



Les ados :

Emma,

Phoebe,

Lou

et Margaux

Les enfants, quant à eux, répétaient le mercredi de 17h à 18h30. Ils ont présenté une saynète lors du marché de Noël organisé par le Comité des Fêtes, puis ont joué une nouvelle pièce en mai, avant la représentation de leurs « aînés ».



La troupe des enfants 2016-2017 : Monica, Candice, Jules, Emilie, Kylian, Perrine et Lucille.

Le travail théâtral demande en effet de la concentration, de l'imagination, de la créativité et de la persévérance. Petit à petit chacun a pris confiance en soi et a surmonté son trac pour pouvoir acquérir l'aisance nécessaire au jeu de scène.

Lors de chacune de nos 2 soirées, environ 80 spectateurs ont pu apprécier, nous l'espérons, le travail accompli avec sérieux mais surtout avec plaisir.

Et puis, il y a aussi l'envers du décor : la recherche des costumes et des accessoires, la fabrication des décors, la sonorisation du spectacle (merci à Xavier BRULIN qui fut aussi notre voix off), l'enregistrement et le montage de la vidéo (merci à Jack MONNAUD) et puis un gros travail: le montage, le démontage et le rangement de la scène.

Nous ne pourrions pas présenter un spectacle aussi abouti sans l'aide des parents qui nous est indispensable et précieuse. Cette année, d'autres bénévoles totalement extérieurs au théâtre sont venus nous apporter leur soutien et leur aide.

Je remercie chaleureusement la municipalité et les associations de Neuville pour la permission de



laisser la scène en place entre les deux représentations.

L'année s'est terminée par le traditionnel buffet regroupant les acteurs et leurs proches : nous espérons pour l'avenir une meilleure participation des enfants et de leur famille à ce repas convivial !

Pour l'année 2017/2018, les projets sont les suivants :

- 2 nouvelles représentations les 26 mai et 2 juin 2018 au foyer rural...



Les adultes : Chantal et Pierrette



*Céline, Fabienne, Brigitte, Jutta, Chantal,
Cathe et Alizée.*

Annonce : l'atelier théâtre est à la recherche de bénévoles pour faire les décors, les costumes, ou encore une aide pour la mise en scène et l'animation des groupes. Vous n'êtes pas obligés de monter sur scène pour participer à l'atelier théâtre, aussi toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.



Association adhérente à la Fédération des Sports de Danse de France et danses de Loisir

La nouvelle saison 2017-2018 a repris ses cours le lundi 11 septembre selon son organisation traditionnelle.

Valse, Tango, Paso-doble, Charleston, Cha-cha, Salsa, Rumba, Merengue, Bachata, Rock, Disco, Madison, quickstep, danses en ligne, ... rejoignez-nous et apprenez les bases de ces danses sur des musiques actuelles.

Soirées, mariages, guinguettes... vous les retrouverez partout et apprécierez de pouvoir les danser.



Dans la bonne entente et la convivialité, les cours collectifs ont lieu tous les lundis au Foyer rural de Neuville sur Brenne.



« Graillou – Janvier 2017 »

19h05 – 20h05 : Danses de salon - Niveau débutant/intermédiaire.

20h05 – 21h05 : Danses en ligne / disco.

21h05 – 22h05 : Danses de salon – Niveau avancé.

Renseignements possibles :

Micheline CORNET : 02 47 29 58 85

Christelle COURAILLON : 02 47 56 82 36

Monique VAUDOUR : 06 18 90 00 05

Nous remercions l'ensemble des membres de la Municipalité pour leur soutien, la subvention et la mise à disposition de la salle.



AG – juillet 2017

Aux couleurs du club ...

Le club des aînés neuvilleois invite les retraités de Neuville à nous rejoindre pour les manifestations suivantes :

- A partir du mercredi 3 janvier 2018 au foyer rural pour des jeux divers.
- Un mercredi sur deux ans de 14 à 18 heures.
- L'assemblée générale le 14 février 2018 de 14h30 à 18h00.
- Le pique-nique du club le mercredi 20 juin 2018 à 12h30.
- Juillet aout : bonnes vacances à tous.
- Reprise du club mercredi 29 août 2018.
- Présentations Florilège le 24 octobre 2018 heures de 9h30 à 18h00.

Thés dansants les :

- Vendredi 30 mars de 14h00 à 20h00 (Salle réservée de 11h00 à 20h00)
 - Vendredi 29 juin
 - Vendredi 31 mai
 - Vendredi 30 novembre
-
- Banquet de la Saint-Vincent samedi 27 et dimanche 28 janvier.
 - Repas le samedi 8 décembre à 12h30 : couscous et danse à 15h00.
 - Mercredi 19 décembre 2018 repas de Noël du club 12h30 à 21h00.

Le club remercie la population de Neuville pour le bon accueil réservé aux personnes qui leur présentent le calendrier.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le président M. NOYAU Lucien au 02 47 56 23 39



Suite à l'assemblée générale qui s'est déroulée au mois de mars dernier, un nouveau bureau a été élu :

Emilie SOULIGNAC, présidente

Maud ROUSSEAU, trésorière

Daniel PAPOIN, trésorier adjoint

Lucie SIMON-BALLAIRE, secrétaire

Membres actifs :

Amandine AUZANNEAU – Serge CAVARETTA –
Claire CAVARETTA – JérémY MAMOUR – Maxime
PELÉ – Gisèle HOUSSEAU – Sylvain LAUNOIS –
Laëtitia MALLET– Florent BOSSUYT– Sébastien
BALLAIRE.



Membres démissionnaires :

Sophie ROMIAN – Lydie CHARTON – Christophe
CHARTON – Nicole RENARD – Christine LAUNOIS –
Philippe SIONNEAU – Christèle LAPORTE

L'association est constituée de personnes bénévoles qui donnent sans compter de leur temps tout au long de l'année pour organiser différentes manifestations afin de faire vivre notre village.



Voici les manifestations habituelles :

Fête nationale :

250 personnes sont venues partager un repas champêtre dans une ambiance conviviale.

Au menu, canard confit accompagné de son gratin dauphinois préparé par Raymond CRUCHET, artisan traiteur de notre commune.

Au programme, manège, pêche aux canards, tir à la carabine, barbe à papa et confiseries, retraite aux flambeaux et notre tombola pour gagner un jambon sec entier.



C'est donc le cœur heureux que nous avons pu admirer encore une fois un feu d'artifice exceptionnel brillant de mille feux avant de faire place au bal populaire animé par « swing fizz »

Virade de l'espoir – mucoviscidose :

Une affluence légèrement en baisse cette année sur le stade de Neuville.

Un joli lâcher de ballon malgré tout pour le bonheur des enfants avec à la suite une randonnée semi nocturne organisée par l'association Vivre Ensemble à Neuville et pour finir un pot de l'amitié avec cakes, pizzas et gâteaux.

En espérant vous compter plus nombreux la fois prochaine.

Pas de soirée « spectacle » cette année mais probablement en septembre 2018.

Soirée moules/frites du mois de novembre

Une salle comble encore cette année au foyer rural avec une décoration sous le signe du camping. Chorégraphie et jeux étaient au RDV.

Familles et amis ont pu partager nos moules/frites en toute convivialité. Une soirée pleine d'ambiance animée par « What's up by Dj Nico »



Marché de Noël

Cette année avec des visiteurs de plus en plus nombreux, petits et grands ont pu se faire maquiller par notre professionnelle habituelle, la talentueuse Marine POUVREAU, mettre une lettre dans la boîte à lettres du père Noël qui a répondu à chaque courrier, faire un tour des magnifiques poneys des Ecuries de la Planche et qui pour l'occasion étaient vêtus de leurs beaux costumes.



Les enfants ainsi que les adultes ont pu se faire prendre en photo gratuitement avec le père Noël, son ami Bouboule le bonhomme de neige et Lulu le lutin. Par la suite, celles-ci furent envoyées par mail aux propriétaires.

Manger une somptueuse tartiflette de chez Raymond accompagnée d'un bon vin chaud.

Déguster une crêpe ou des gaufres délicieuses au

chocolat ou encore à la chantilly et aller voir la chorale de l'école de Neuville nous emporter dans la magie de Noël avec ses chants dans l'église.

Nouvelle manifestation au mois de février :

Soirée ados pour nos collégiens.

Grâce à cela nous avons pu cette année, faire des dons :

- * Ligue contre le cancer
- * Restos du cœur
- * Association Debra et les enfants papillons
- * Mucoviscidose
- * École

Le comité des fêtes possède une page Facebook : [« comité des Fêtes \(Neuville sur Brenne \) »](#) N'hésitez pas à nous demander en ami ou juste à jeter un œil !

Nous y parlons de nos manifestations à venir mais aussi celles passées avec des photos et des vidéos.

Un grand merci aux maris et femmes de nos bénévoles qui sont présents dès qu'il y en a besoin.

Merci aussi aux personnes qui en dehors de l'association nous donnent de leur aide et de leur temps comme pour la réalisation de nos affiches, le montage du parquet et des barnums de la fête nationale par exemple.

N'hésitez pas à venir à notre assemblée générale du mois de janvier, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

A très bientôt, les membres du comité.

Pour tous renseignements :

Mme SOULIGNAC Emilie

au 06 18 68 48 09

[**\(comite.neuville@gmail.com\)**](mailto:comite.neuville@gmail.com)



L'Association des Parents d'Élèves Osmos'97

Suite à l'assemblée générale qui s'est déroulée au mois de septembre, voici la composition du bureau :

Mickaël LESAGE, président
Virginie BOURBON, vice-présidente
Laëtitia MALLET, trésorière
Emilie SOULIGNAC, trésorière adjointe
Manuela LAPORTE, secrétaire
Amandine AUZANNEAU, secrétaire adjointe

L'association est constituée de parents d'élèves bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie.

Tout au long de l'année, nous organisons différentes manifestations afin de collecter des fonds pour apporter un soutien financier à la vie de l'école de Neuville sur Brenne et d'accompagner les enseignants dans la réalisation de leurs projets (sorties, voyages, matériel, etc...).

Voici quelques manifestations qui ont eu lieu :

Défilé d'Halloween avec sa récolte de bonbons et son apéritif dinatoire.
Loto du samedi soir.
Stand au marché de Noël.
Kermesse de fin d'année avec notre restauration et nos stands de jeux.
Vente de gâteaux tous les mardis soir.

Grâce à cela nous avons pu ou nous pourrons :

Offrir le traditionnel spectacle de Noël aux enfants.
Participer financièrement au projet de la classe de neige.
Acheter les médailles pour chaque enfant pour les olympiades.
Offrir à nos futurs 6^{ème} un livre pour leur entrée au collège.

Un grand merci à vous qui nous avez donné votre aide et de votre temps.

Nous avons besoin de toutes les bonnes volontés. Toutes les nouvelles idées seront les bienvenues.

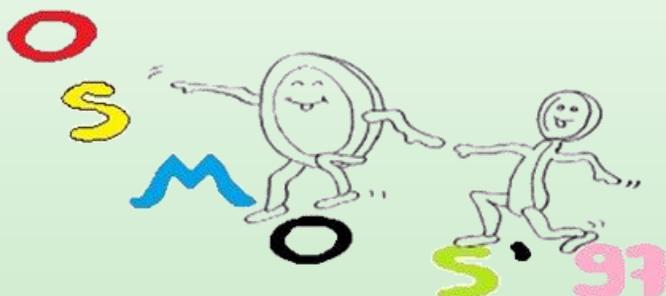
N'hésitez pas à nous rejoindre et/ou à vous rapprocher des membres actuels.

Si vous voulez nous joindre, voici notre adresse mail : ape.osmos97@gmail.com

L'association tient à remercier les parents, les enseignants ainsi que la commune, pour leur aide et leur soutien.

A très bientôt,

Le bureau Osmos'97



Les Petites Ailes Renaudines

Samedi 18 Novembre 2017 les Petites Ailes Renaudines se réunissent comme tous les ans au foyer rural de Neuville sur Brenne pour l'assemblée générale. Monsieur le maire et madame, ainsi que le président du CDAM (comité départemental aéromodélisme) d'Indre et Loire et la propriétaire du terrain d'évolution ayant honoré le club de leur présence, le président Bernard CATEAU ouvre la séance par un compte rendu des activités de l'année écoulée et à venir : Tout va bien. Le trésorier nous fait part du bilan financier : pas de cris donc tout le monde est content. Le secrétaire nous rappelle qu'un petit chèque serait le bienvenu (c'est lui qui envoie à la fédération les inscriptions pour l'année 2018). N'ayant pas de question, le président clôture la séance pour se diriger vers un rafraichissement bien mérité suivi d'un coq au vin. Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine.

Bernard CATEAU.



Le distributeur de pain et de viennoiseries :

La municipalité a passé un accord avec Savinien THOUVENOT, propriétaire de la boulangerie d'Authon. Un distributeur automatique de pain est positionné près de l'école.

Il vous est proposé trois types de pains : des baguettes, des baguettes "Pétrisane" (au sel de Guérande et cuites à la semoule) et des gauloises (pain traditionnel), ainsi que des viennoiseries : croissants et pains au chocolat.

C'est un service de proximité que nous procure le Fournil du Gaulois, en centre bourg. La pérennité de ce service, dépendra bien sûr de sa rentabilité : la location de l'armoire, à la charge du boulanger étant loin d'être négligeable.

Prochainement, nouveaux Tarifs :

(incluant les frais de déplacement pour approvisionner les machines à pain deux fois par jour)

Baguette : 1 €

Pétrisane : 1 €

Gauloise : 1 €

Croissant : 1 €

Pain au chocolat : 1 €

Cet appareil ne propose pas le règlement par carte bancaire. Pièces acceptées : 2€/1€/50 /20/10/5 centimes. Le distributeur rend la monnaie quand il en détient, bien **vérifier le message** :

En service, rend la monnaie ✓

Insérer le montant exact : l'appareil ne rendra pas la monnaie, un crédit s'affiche ensuite !

Distributeur vide (ou en défaut) : pas d'action possible ✗

Le fournil du gaulois étant l'un de nos partenaires, nous vous encourageons à profiter de ce service : **tous les produits sont faits maison, ce 7 jours sur 7**. Particularité pour le lundi matin : Le ravitaillement du distributeur n'est pas assuré avant 11H.

En raison de problèmes de personnel et de santé, le distributeur de pain n'a pas souvent été approvisionné ces derniers temps. Nous sommes conscients de la vive attente de notre population de ce service. Pour répondre à vos interrogations, nous espérons une amélioration rapide de cette situation après en avoir discuté avec M. THOUVENOT, le boulanger du fournil du gaulois.



Les Acteurs de la Vie Économique de Neuville sur Brenne

Les FACADES
E.U.R.L. JCM **Renaudaises**

- Ravalement - Enduits projetés
- Imperméabilité - Enduits armés
- Isolation par l'extérieur - Fibre de verre
- Enduits chaux aérienne - Décoration pierre

" La Petite Ménagerie " 02 47 29 58 60
37110 NEUVILLE SUR BRENNNE 06 62 02 84 85

POINT.P
Matériaux de Construction

LA RÉPONSE PROFESSIONNELLE

RN 10, NEUVILLE SUR BRENNNE

02 47 29 54 61

Matériels agricoles- SCI NEUVILLE

02 47 29 61 10

CONSTRUCTEUR REMORQUE

SUIVIT

contact@suivit.fr - RN 10 37110 NEUVILLE SUR BRENNNE - Tél : 02.47.29.51.83

Commerces ambulants- Fruits et Légumes

Chérifa BOUHASSOUN — 06 62 28 51 45

POMPES FUNÈBRES - MARBRERIE GROSLERON
Organisation complète d'Obsèques
Contrats Obsèques
Chambre Funéraire




Tél. 02 47 29 53 61
Fax. 02 47 56 05 28
E-mail : pfgrosleron@orange.fr
37110 CHÂTEAU-RENAULT

LA FLORE DES JARDINS

PAYSAGISTE - ÉLAGAGE-ENTRETIEN ESPACES VERTS

La Thiellerie, NEUVILLE SUR BRENNNE

06 13 50 31 42

Peintre en bâtiment

Eric DUBUIS – 02 47 56 29 43 ou 06 45 51 12 17

market

Pressing
Retrait colis
Essence - Laverie
Borne Eurocycleur

Ouverture en continue
du lundi au samedi de 8h30 à 19h30
le dimanche de 9h00 à 12h30

Tél. 02 47 56 81 30
53 Rue Gambetta - 37110 CHÂTEAU-RENAULT



E.U.R.L. **Beaux MURS**

Eric BROSSET
N°1 sur 800000
37110 NEUVILLE SUR BRENNNE
RCS - N° 512 013 145 TOURS

Peintre intérieur, extérieur.
Aménagements placoplâtre.
Ravalement, isolation...



02 47 29 51 21
06 71 33 24 83

Commerces ambulants- Mercerie

Fabienne GRANGER— 02 47 56 97 73

Maçonnerie- SARL BUISSON

02 47 29 51 35

Qualiconseil

Santé / Médicosocial - Service - Industrie

Sylvie CHEVESSIER
Consultante / Formatrice en
Management Qualité et Hygiène
Auditeur Qualité agréé AFAQ et ANESM

www.qualiconseil37.com
La Thiellerie - 37110 Neuville sur Brenne - 06 63 36 16 34

Nos Partenaires

Pizz à Seb

PÂTE ARTISANALE !

à emporter
À partir de 18 h 00
06 22 71 41 96

Mardi
Monthodon
Parking de l'école

Mercredi
Le Boulay
Place de la Mairie

Judi
Tours Nord
Rue de l'Oratoire
Parking de La fabrique de livres

Vendredi
Villedomer
Parking de l'épicerie

Samedi
Neuville-sur-Brenne
Parking de l'école

Dimanche
Château-Renault
Parking Bricomarché

Toutes nos pizzas et la pizza du mois sur www.pizzaseb.fr

fleurs de Lune

Des fleurs pour chaque émotion de la vie...

27, place Jean-Jaurès - 37110 CHATEAU-RENAULT
02 47 56 27 53 - Paiement CB à distance
www.fleurs-de-lune.com

GARAGE DU CENTRE
29 Rue Victor Hugo
37110 Château-Renault

BEZARD OLIVIER | bezard.valerie@orange.fr
REPARATIONS TOUTES MARQUES | Tel 02 47 56 82 45
MECANIQUE CARROSSERIE PEINTURE | Fax 02 47 29 63 38

LE FOURNIL DU GAULOIS

Boulangerie-Pâtisserie

"L'excellence à votre service"

IMAGE • SON • MULTIMÉDIA • TÉLÉPHONIE • ÉLECTROMÉNAGER

PRO & Cie

le Réflexe Gentillesse

5 rue du Petit Versailles
CHATEAU-RENAULT
Tel: 02 47 56 32 66
Fax: 02 47 56 32 55
<http://www.procie-chateau-renault.com>
Art culinaire : [Partenaire Cook Cooning](#)

Coiffure Sofia

Carte de fidélité

181, rue de la République
37110 Château-Renault

☎ 02 47 56 06 60

OPTIQUE S. LOQUET

Tiers payant Mutuelles
2^{ème} paire offerte*

Krys

Du lundi au samedi
de 9h à 12h30 et de 14h à 19h
Tél. 02 47 56 26 11

33 Place Jean Jaurès - CHÂTEAU-RENAULT

* voir conditions en magasin

Ecole de conduite du Tertre

Nos Formations:
 Permis B / AAC
 Permis auto (tout handicap)
 Permis moto
 Permis AM (BSE)
 Formation 125
 Passerelle A2/A

Tests & cours de code du mardi au vendredi de 13h30 à 19h30
 Le samedi de 9h à 13h

Agrément
 F. 05.037.3147.0 02.47.56.95.28 / 06.88.31.89.58

MENUISERIE DELAFOND

Menuiserie, ébénisterie, serrurerie, vitrerie
 Isolation et aménagement de combles
 Menuiserie PVC direct d'usine
 Escaliers et cuisines sur mesure

Tél : 02 47 56 29 04
 Fax : 02 47 56 81 42

Ets Michel LE JEUNE
41 ST AMAND
 7 Rue Jean Moulin
ELECTRICITÉ-CHAUFFAGE
ELECTROMENAGER-PLOMBERIE
 Tél : 02 54 82 84 48

S.A.R.L.
PRUNAY CHARPENTE
 CHARPENTE - COUVERTURE
 ZINGUERIE - RAMONAGE

Christophe PATAUX
 20bis, rue Maurice Vannier
 41310 PRUNAY-CASSEREAU
 Tél. 02 54 89 32 02
 christophe.pataux@wanadoo.fr
 R.C.S. B 418 518 692 - Capital 7.622 €



Nadia Deronzier
 Le Hêtre - 41000 Saint-Sulpice-de-Pommeray
 Tél. : 06 70 10 20 13
 E-mail : axe@axe-expertise.net

Les Serres de Saint-Martin

Horiculteurs
 Elevage de végétaux

OUVERT
 7JRS/7JRS
 FERMÉ LE DIMANCHE
 APRÈS-MIDI

Vente directe
 aux serres

À 20 min De Basses Sur Braye
 À 5 min de Montaine
 À 20 min De Vendôme
 À 20 min De Châteauneuf
 St Martin Des Bois

1 Rue De L'Orme 41800 Saint Martin Des Bois
 02.54.86.62.41

Nos partenaires soutiennent notre commune en finançant généreusement notre site Internet. Nous leur exprimons ici, par ces quelques lignes, toute notre gratitude.
N'hésitez-pas à leur rendre visite.

Coiffure Esthétique Soins Réflexologie Bien être

Institut de beauté
 Catherine.coiffure.esthetique@gmail.com

Somatothérapeute Sophrologue certifiée

ATELIER SOPHRO
 Ados / Mardi de 18h00 à 19h00
 Enfants - 10 ans / Mercredi 13h30 à 14h30
 Adultes / Vendredi 18h00 à 18h30

Dépilation durable à partir de 29€ et photorajeunissement

2 place du Général Leclerc
 37110 AUZOUEUR EN TOURAINE
 02 47 55 81 50 • 06 76 99 49 19
 www.catherine-coiffure-esthetique.fr

Prise en charge Sécurisée *PERRUQUES

BIO
 COSMETIQUE CHARTRE COSMÉTIQUE

Notre Évènement du 1er avril 2018 :



C'est plus qu'un évènement sportif, c'est un spectacle itinérant gratuit et populaire
Un des 5 évènements sportifs tourangeaux télévisés et de surcroît sur le plan international avec Eurosport Et la présence d'un journaliste accompagné d'un consultant.

C'est un « avant-goût du passage d'une étape du TDF »

Qui est permanente au sein de la Touraine du départ à l'arrivée.

Occasion d'offrir une animation gratuite, de favoriser le lien social entre les citoyens, citoyennes, toutes générations de chaque commune et de les fédérer autour du concours des villages.

5 villages seront nominés parmi les communes traversées au regard des 6 critères suivants :

- Décoration
- Originalité
- Lien social

Le 1^{er} avril 2018

Présence point rencontre : buvette, buffet organisé pour les habitants à mobilité réduite, les jeunes ou personnes âgées

- Ovation, accueil au passage caravane et épreuve sportive
- Public présent en relation avec le nombre d'habitants
- Animation/Dynamisme/Mobilisation constatée

3 Villages seront récompensés à la soirée des bénévoles et partenaires fin avril, début mai (lots pour vos associations et en plus, au village vainqueur, un arbre offert avec une action de plantation en Novembre/Décembre, présence du correspondant local NR).



L'évènement sportif professionnel international qui anime gratuitement et fédère les territoires ruraux et urbains de la Touraine, pour les faire rayonner avec les partenaires, au-delà de la région et des frontières.



 @rouetourangelle -    - www.larouetourangelle.com



Message de la municipalité : pour l'organisation du passage de la course cycliste à Neuville, nous recherchons activement des personnes volontaires pour assurer un rôle de signaleur pour la sécurisation des différents carrefours du village. Si vous êtes intéressés, veuillez contacter, s'il vous plaît, monsieur HENIN Frédéric, conseiller municipal Tél : 06 48 14 86 90, @ : frederic.henin37@orange.fr : votre participation sera très utile et indispensable pour le bon déroulement de l'organisation du passage de la [Roue Tourangelle](#) à Neuville. Merci.

Passage de la Roue Tourangelle à Neuville sur Brenne !

Événement communautaire, clé en main, qui permet de faire rayonner et d'animer chaque année, un coin de notre département, les communes traversées, les richesses économiques et touristiques en Touraine comme la mise en exergue de votre communauté par :

- la concentration et les permanences de la course du départ (Week-end 2jrs) sur une commune d'accueil en fonction des infrastructures, avec des animations et un passage, au retour de l'épreuve, sur le site départ,
- le bénéfice d'un événement attractif par la présence,
- d'un peloton international composé des équipes françaises professionnelles World Tour, Continentales AG2R, FDJ, DIRECT ENERGIE, COFIDIS, FORTUNEO VITAL CONCEPT qui participent et animent le TDF et vos écrans TV plus des équipes étrangères,
- un plateau sportif avec des coureurs notoires qui font rêver les jeunes et le grand public comme les vedettes Nacer Bouhanni, Bryan Coquard, Samuel Dumoulin, Thomas Voeckler etc... sur nos éditions précédentes,
- la conférence de presse en amont, la réunion sécurité des signaleurs bénévoles sur une commune du territoire, le vin d'honneur officiel du samedi avec l'ensemble des élus, des personnalités, des invités du monde du vélo comme Daniel MANGEAS, le speaker vedette aux « 40 TDF » et une confrérie et/ou une commanderie,



- le village des partenaires et des associations, la ballade à vélo des élus et des volontaires sur la ville départ,
- le départ réel (Km 0) sur une commune voisine de moins de 10 km au sein de de la communauté, après une parade neutralisée,
- une boucle d'environ 80 km (voir plus suivant configuration itinéraire retenu), essentiellement sur l'ensemble des autres communes de votre territoire, afin de les mettre en exergue et d'animer un maximum de votre communauté, avant de rejoindre l'arrivée à Tours,
- la présence d'une caravane publicitaire et des sprints pour les prix sportifs sur le parcours,
- la zone de ravitaillement sur une commune,
- le concours des villages (déco, créativité, originalité, ovation public relatif à la population),
- des vitrines médiatiques fortes et internationales (Eurosport 200 000 téléspectateurs sur les 3 premières diffusions en 2016), nationales (Journal L'Equipe) et régionales (NR, France Bleu Touraine, TV Tours) et au travers de la campagne de communication (1000 affiches, 2 formats, 35 000 magazines et dépliants, etc.),
- des retombées économiques comme l'hébergement hôtelier, traiteur, métiers de bouche, prestataires services, gardiennage, communication, etc.
- la présentation des équipes de renoms sur le podium ville départ et la remise protocolaire à Tours (votre logo podium) en présence des élus et des partenaires devant un nombreux public croissant d'année en année, en provenance des régions voisines et de passionnés de toute la France, voir des pays limitrophes.

Touraine Evènement Sport – Place du Maréchal Leclerc, BP 4 - France 37800 Sainte Maure de Touraine

Association immatriculée SP Chinon n° W371001614 en date du 3 octobre 2000, JO 28/10/2000 réf. n°722, N°SIRET 491 495 909 00013 APE 9312Z –

Club F.F.C. / L.N.C. n° 18 37 299 - Membre du R.O.C.C et AGOOC

roue.tourangelle@orange.fr / www.larouetourangelle.com



rouetourangelle / fax 33 2 47 349 643

©Tous droits réservés

[Pays Loire Touraine] :

Structure d'accompagnement, d'échanges, d'animation et de sensibilisation pour un développement durable du territoire.



Appui aux acteurs locaux



La Région Centre-Val de Loire soutient les projets des collectivités, associations, agriculteurs... du territoire à travers le **Contrat Régional de Pays et le dispositif A vos ID**, dont la gestion est confiée au Pays Loire Touraine.



L'Europe est également au cœur du territoire avec le **Programme LEADER 2014-2020** doté d'1,2 M€ pour financer des projets innovants contribuant à l'attractivité du territoire et l'amélioration du cadre de vie.

Des thématiques
diverses : économie,
services à la population,
énergies, environnement,
biodiversité, agriculture,
mobilité, culture,
patrimoine, tourisme...

Coordination des acteurs de santé



L'ensemble des acteurs du territoire se sont engagés dans un **Contrat Local de Santé 2017-2020** pour améliorer le parcours de santé des habitants. Des actions de prévention sont organisées : diabète, addictions, alimentation, sport, parentalité...

Connaissance et valorisation du patrimoine

Suite aux **inventaires du patrimoine** des communes du canton de Bléré et de la vallée de la Brenne, deux ouvrages sont édités : le premier est déjà disponible, le second le sera au printemps 2018. Un nouvel inventaire du patrimoine est engagé, en partenariat avec la Région, sur l'architecture et le mobilier des édifices religieux.

Dans le cadre du label **Pays d'art et d'histoire**, un programme d'animations tout public (visites, expositions, ateliers, projections, conférences, stages, Journées Européennes du Patrimoine...), des actions pédagogiques pour les écoles et une offre pour les groupes sont proposés chaque année.



Embrassons-nous Dame Blanche !
visite-spectacle dans les parcs et



Randonnée Mois
Sans Tabac



Roseraie de Château-
Renault, création soutenue
par les fonds européens .



Ouvrage sur le patrimoine
du canton de Bléré (publié
en juin 2017).

Les députés ont voté samedi 21 octobre 2017 la fin progressive de la taxe d'habitation.

La réforme débutera par une première baisse de :

- * 30% en 2018;
- * 65% en 2019;
- * 100% en 2020.



Pour qui ?

- ⇒ Concernant les revenus à ne pas dépasser, le plafond d'exonération sera de 27 000 € de revenu fiscal de référence (RFR) pour un célibataire, ce qui correspond à 30 000 € de revenus annuels (2 500 € par mois) en intégrant l'abattement de 10%. Attention, les revenus de l'épargne viennent s'ajouter au revenu fiscal de référence...
- ⇒ Pour un couple, le seuil sera 43 000 € de revenu fiscal de référence, soit des revenus d'environ 38 900 € pour le couple (environ 4 000 € par mois).
- ⇒ Pour un couple avec un enfant (2,5 parts), le revenu fiscal de référence maximum sera donc de 49 000 € pour ne plus payer de taxe d'habitation, soit 54 444 € de revenus annuels (environ 4 540 € par mois).
- ⇒ Pour un couple avec deux enfants, la limite serait de 55 000 € de RFR ou 61 111 € de revenus annuels (environ 5 100 € par mois)

Et pour les autres ?

Les foyers dont les ressources se situent entre 27 000 € et 28 000 € pour une part, majorées de 8 500 € pour les deux demi-parts suivantes, soit 45 000 € pour un couple (puis 6 000 € par demi-part supplémentaire) bénéficieront donc d'un allègement dégressif de taxe d'habitation.

Ce paiement sera en revanche maintenu pour les contribuables aux revenus les plus élevés.

Et pour la commune ?

Le gouvernement compensera à l'euro près le dégrèvement de la taxe d'habitation.

Référence : projet de loi finance pour 2018.

Syndicat Intercommunal
pour l'Entretien et l'Aménagement
de la Brenne et de ses Affluents



*Journée technique du 14 septembre
chez François COSTENOBLE aux Hermites*

**Actions sur le volet « pollutions diffuses » et mise en œuvre de la prise de compétence GEMAPI
Novembre 2017**

Après plusieurs années de diagnostic et d'élaboration d'un programme visant à réduire l'impact des pollutions diffuses (nitrates et pesticides) sur le bassin versant de la Brenne, les premières actions prévues pour 5 ans ont pu démarrer cet été sur plusieurs aspects en lien avec l'ensemble de nos partenaires, concernant :

l'animation agricole (Chambres d'Agriculture du Loir-et-Cher et de l'Indre-et-Loire, Groupement des Agriculteurs Biologiques du Loir-et-Cher et d'Indre-et-Loire, Groupement de Développement Agricole Nord-Est du département d'Indre-et-Loire) par des premières rencontres les 12 juin et 14 septembre sur les pratiques alternatives au désherbage chimique avec des démonstrations de matériels et des témoignages d'agriculteurs sur les atouts et contraintes liés à ces changements (conversion en Agriculture Biologique ou pas). La programmation d'actions sur différentes thématiques se poursuit cet automne et l'hiver prochain.

l'animation non agricole (SEPANT, CDPNE et FNE Centre Val-de-Loire) par d'une part la journée du 28 octobre à destination des jardiniers sur leurs pratiques de jardinage (alternatives à la chimie, cultures associées, espèces invasives,...) et d'autre part deux journées (les 7 et 23 novembre) à destination des communes (élus et agents) sur les retours d'expériences quant à la suppression de la chimie dans les pratiques communales de désherbage

la réalisation de travaux par la mise en place de zones tampons visant à réduire l'apport direct aux cours d'eau de nitrates en période hivernale avec les premiers travaux sur un site inondable à Neuville-sur-Brenne. Ce premier projet vise spécifiquement à accueillir des eaux hivernales chargées en nitrates bien plus tôt que la phase de débordement habituelle (pour des débits trois à quatre fois inférieurs). Cette mise en eau du système associée à un temps de séjour de l'eau de plusieurs jours permet une saturation des sols et ainsi la mise en place de phases de dénitrification liées aux bactéries du sol. Ainsi l'élément « nitrate » (NO_3^-) se transforme après plusieurs étapes en élément « diazote gazeux » (N_2) présent dans notre atmosphère. Ces types de projets pourront se multiplier sur tout le bassin versant aussi bien en fond de vallée que sur des zones de plateaux au plus près des sources de rejets.



**Travaux de terrassement
d'une zone tampon
à Neuville-sur-Brenne**

**Pose de la buse d'alimentation
de la zone tampon**



A compter du 1er janvier 2018, le syndicat intercommunal de la Brenne évoluera en syndicat mixte conformément à la prise de compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations). Cette compétence rendue obligatoire par le législateur est attribuée aux EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) à savoir les Communautés de Communes ou d'Agglomération qui peuvent la transférer ou la déléguer à un syndicat mixte. Sur notre bassin versant de la Brenne, 5 EPCI sont concernés à savoir :

- la Communauté de Communes du Castelrenaudais,
- la Communauté de Communes Touraine Est Vallées,
- la Communauté de Communes du Val d'Amboise,
- la Communauté d'Agglomération Territoires Vendômois,
- la Communauté d'Agglomération Agglopolys.

Sous réserve d'un accord trouvé entre toutes les parties sur les modalités d'exécution de cette compétence, les actions menées par le Syndicat de la Brenne devraient se poursuivre à enveloppe globale constante pour l'ensemble des communes déjà adhérentes.

Les techniciens de rivière restent à votre disposition pour répondre à vos interrogations sur tous les sujets liés aux rivières et zones humides notamment sur les pratiques d'entretien.

Fabien LANGUILLE et Pierre MESNIER, Techniciens de rivière -
02.47.55.81.67
syndicat.brenne@wanadoo.fr

Notre mairie ne peut pas établir de dossier de demande de carte d'identité et passeport :



La carte nationale d'identité et le passeport :

Un usager peut ainsi choisir, soit d'effectuer le dépôt de sa demande en mairie en utilisant les formulaires papier CERFA n°12100*02 (ou 12101*02 pour les mineurs) soit d'avoir recours au système de pré-demande via le site Internet de l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés) :

- Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone ;
- Je crée pour cela un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <https://ants.gouv.fr/> et je saisis mon état-civil et mon adresse ;
- Je prends note du numéro de pré-demande qui m'est attribué ;
- Je rassemble les pièces justificatives :

Les pièces justificatives nécessaires dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, possession (ou non) d'un passeport... : se renseigner en mairie ou sur le site Internet de l'ANTS. **Attention au délai d'obtention du passeport** qui comprend l'instruction du dossier, le délai d'obtention d'un rendez-vous en mairie et le délai de fabrication et d'acheminement par l'ANTS.

- **Je me rends à la mairie de Château-Renault** après avoir pris un rendez-vous au 02 47 29 85 50.
- Je me présente au guichet de la mairie au service ETAT CIVIL avec mon numéro de pré-demande pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- Après notification, je retire ma pièce d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.

Attention : depuis le 1er janvier 2014, la carte d'identité est valable 15 ans avec rétroactivité pour les personnes majeures (au moment de la délivrance, au 1er janvier 2004).

Vous pouvez acheter les timbres fiscaux en ligne sur <https://timbres.impots.gouv.fr/>

Prévoir un timbre fiscal de 25€ (En cas de perte ou vol de la carte d'identité).

Pour le passeport, le timbre fiscal est de 17€ pour les mineurs de - de 15 ans, 42€ pour les mineurs de +15 ans et 86€ pour les adultes.



Les inscriptions sur les listes électorales :



Vous devez vous inscrire avant le 31 décembre pour pouvoir voter l'année suivante.

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes citoyens de la commune parvenant à la majorité. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Où s'adresser : à la mairie de Neuville sur Brenne. Notre commune n'est pas reliée au service en ligne ants.gouv.fr pour cette démarche. Nous vous invitons par conséquent à contacter le secrétariat de Mairie : 02 47 29 52 13. N'oubliez pas, pour cette circonstance, de vous munir d'une pièce d'identité **récente**, d'un Justificatif de domicile et du formulaire CERFA n°12669*01 de demande d'inscription (disponible en mairie) ou téléchargeable en ligne sur service-public.fr.



Notre mairie ne peut pas établir de dossier de demande de certificat d'immatriculation :

Le certificat d'immatriculation et le permis de conduire :

Depuis le 16 octobre 2017, les services d'immatriculation et de permis de conduire sont définitivement fermés en Préfecture. Ces documents s'obtiennent exclusivement en ligne sur le site ants.gouv.fr

Néanmoins, plusieurs points numériques, dotés d'un accès aux sites Internet dédiés aux télé procédures, avec la possibilité de scanner des documents et d'imprimer des justificatifs, restent à la disposition du public en Préfecture. Ces points numériques s'adressent prioritairement aux personnes ne disposant pas d'outils informatiques personnels ou peu à l'aise avec Internet. Il est possible de se faire accompagner par un médiateur numérique.



Le recensement citoyen :

Tous les jeunes qui atteignent 16 ans, **garçons et filles** doivent se faire recenser en mairie (ou en ligne sur service-public.fr), dans le cadre de la journée défense et citoyenneté (JDC).

Se munir :

- ⇒ d'une pièce d'identité
- ⇒ du livret de famille.



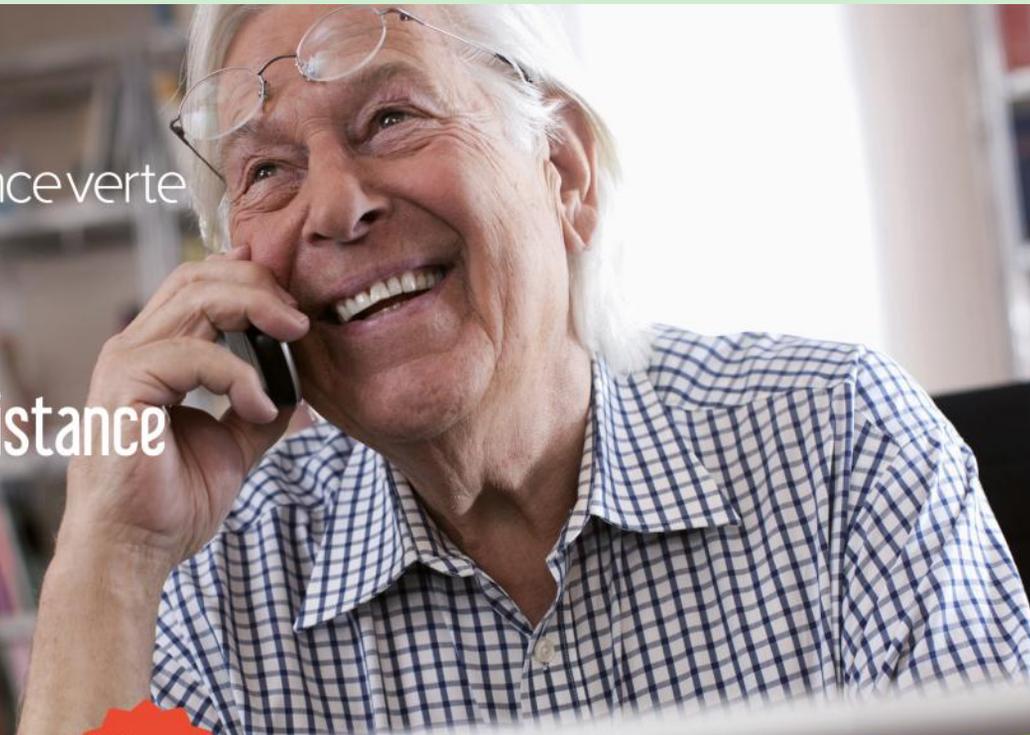
De nombreuses autres démarches administratives peuvent se réaliser sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés : <https://ants.gouv.fr>.

L'ANTS accompagne chacun d'entre nous au quotidien dans ses démarches et ses déplacements. L'ANTS est au cœur de la vie des citoyens, elle garantit et protège l'identité des personnes. Elle contribue à la sécurité publique sur le territoire en assurant la délivrance et le contrôle des titres sécurisés ants.gouv.fr

Privilégiez impérativement ce site pour vos démarches administratives, méfiez-vous des prestataires payants et, pire, des faux sites Internet administratifs et frauduleux.



Solutions de téléassistance n°1 en France



crédit d'impôt
-50 %

Activ'zen

**pour être autonome
mais jamais seul**

En cas de besoin, il suffit d'appuyer sur la touche du médaillon, du bracelet pour être secouru. Un service disponible 7j/7 et 24h/24 pour sécuriser le quotidien.

frais d'installation gratuits*

Activ'dialog

**pour être en sécurité,
la convivialité en plus !**

Un service de messagerie directement installé sur le transmetteur, pour recevoir des messages de son entourage. Et toujours la sécurité de la téléassistance !

frais d'installation gratuits*

Activ'mobil

**pour profiter de sa liberté
en toute sécurité**

Chute, malaise en dehors de chez soi ? Une touche d'alerte située sur le téléphone mobile fourni permet d'alerter la personne choisie ou les secours.

Complétez nos offres avec des options sur-mesure

Option Convivialité

Des opérateurs vous écoutent et vous proposent un soutien psychologique.



Option Sérénité

Un détecteur automatique de chute en lien avec notre centrale d'écoute.

Option Sécurité

Un détecteur de fumée directement relié à notre centrale d'écoute.

Option Confort +

Des objets connectés dédiés au confort de votre vie à domicile.
Disponible sur Activ'dialog uniquement

Balisage lumineux

Pour sécuriser vos déplacements nocturnes.



Coffre à clé sécurisé

Vos clés accessibles et en toute sécurité.

* Votre commune est partenaire de Présence Verte Touraine, et prend en charge votre forfait installation

Présence Verte Touraine
Blois 02 54 44 87 26
Tours 02 47 31 61 96
www.presencevertetouraine.fr

L'Éphéméride 2018

Janvier

27 : Banquet de la Saint Vincent

Février

2 : Soirée ados organisée par le comité des fêtes

14 : Assemblée Générale des aînés

17 : Loto de l'APE Osmos'97

24 : Bourse d'échange des Petites ailes renaudines

Mars

3 : Réunion des juges officiels de l'aéromodélisme par les petites ailes renaudines

24 : Soirée mexicaine organisée par l'USEP et Osmos'97

30 : Thé dansant organisé par les aînés

Avril

1^{er} : Passage de la Roue Tourangelle à Neuville

Mai

8 : Commémoration de la victoire 1945

16 : Réunion des associations pour le forum

26 : Spectacle des p'tits loups de la Brenne

Juin

2 : Spectacle des p'tits loups de la Brenne

20 : Pique-nique des aînés

23 : Fête de fin d'année Karaté (privé)

29 : Thé dansant organisé par les aînés

30 : Fête de l'école

Juillet

21 : Fête nationale

Août

31 : Thé dansant organisé par les aînés

Septembre

15 : 3^{ème} Forum des associations

22 : Soirée à thème pour les virades de l'espoir organisée par le comité des fêtes.

29 : Randonnée pédestre semi-nocturne au profit des virades de l'espoir organisée par les associations neuvilloises

Octobre

13 : Tournoi de scrabble (Qualifications Vermeil)

17 : Réunion des associations

24 : Présentation Florilège (Aînés neuvillois)

27 : Soirée moules frites organisée par le comité des fêtes

Novembre

11 : Commémoration Armistice 1918

17 : Assemblée générale des petites ailes renaudines

25 : Marché de Noël organisé par le comité des fêtes

30 : Thé dansant organisé par les aînés

Décembre

8 : Repas dansant organisé par les aînés

19 : Repas des aînés (privé)

Janvier 2019

4 : Vœux de la municipalité

Dernières minutes...

- Samedi 2 décembre 2017, Une délégation de plusieurs conseillers et neuvillois a été reçue par M. LABARONNE, notre député, afin de demander de relancer le dossier de l'aménagement du carrefour de la ménagerie et de nous soutenir pour notre demande de traçage d'une ligne blanche continue en amont et en aval du carrefour.

- Suite à notre demande auprès de Touraine Propre, nous sommes éligibles à la dotation d'une borne Livr'libre à Neuville.

- Notre station d'épuration, vieillissante et ne fonctionnant pas efficacement, doit être changée : Le conseil municipal, bien conscient des problèmes de pollution et d'odeur a engagé, par la SAFEGE (filiale ingénierie pluridisciplinaire de SUEZ ENVIRONNEMENT), une étude de projet selon deux variantes :

la 1^{ère} avec un changement complet de la station,

la 2^{ème} avec un raccordement de l'assainissement de notre village à la station de Château Renault.

Cette étude démontre l'impossibilité totale de réaliser une nouvelle station, liée d'une part à un manque de terrain disponible sur la commune, et d'autre part à un éloignement insuffisant des habitations : La loi impose en effet un minimum de 100 mètres.

De ce fait, seul le second choix s'impose et apparaît d'autant plus cohérent, économiquement et écologiquement parlant, puisque la station de Château Renault sera plus dépolluante que toute autre station que nous pourrions installer.

Ce projet ne pourra se réaliser qu'avec l'accord et la capacité suffisante de Château Renault pour transférer les effluents de Neuville.

Suite à cette étude nous venons d'informer le maire de Château Renault de notre besoin. Nous sommes dans l'attente d'une réponse.

Sans plus attendre, le conseil municipal va rechercher et demander des subventions conséquentes puisque ce projet est estimé à 312 000 €uros. Nous disposons, malgré tout, d'une bonne partie des fonds sur notre budget de l'assainissement et de l'eau. Ce projet devrait, en principe, pouvoir être financé sans crédit.

Remerciements :

- Anne DUBARBIER et Mélodie ALARCON de la société Printshot pour leurs précieux conseils.
- L'école et les associations pour la rédaction de leurs articles et anticipation de leurs calendriers.
- Monsieur le Maire, les conseillers qui ont participé de leurs plumes à la rédaction de certains articles pour compléter ce bulletin.
- Patricia MARTIN pour sa collaboration auprès du Comité de rédaction.
- Marion HENIN pour son aide pour la mise en forme de la couverture.
- Les membres du comité de rédaction pour leur implication.

Mairie de Neuville :

8 rue du 8 mai

02 47 29 52 13

Tél perso Maire si urgence :

06 80 14 66 29

Mail :

communedeneuillesurbrenne@outlook.fr



Neuville sur Brenne

Garderie :

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h15 à 8h35 et de 16h30 à 18h15

Déchetterie de Château-Renault :

- Lundi et mercredi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h

- Vendredi : de 13h30 à 18h

- Samedi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h

Fermeture à 19H du 1er avril au 30 septembre

Horaires de la Mairie :

Du lundi au mardi : de 13h30 à 18h00

Du jeudi au vendredi : de 13h30 à 18h00

Une permanence téléphonique est assurée le matin de 10 h 00 à 12 h 00

Collecte des ordures ménagères :

- La collecte a lieu le mardi, il est fortement conseillé de sortir vos containers la veille au soir.

- La collecte des sacs jaunes a lieu toutes les deux semaines le mardi. ([Voir le calendrier de collecte](#) de la Communauté de communes)

- Une benne à verre et une benne à papier sont à votre disposition place de la mairie.



Vivre ensemble, c'est aussi respecter la propreté de notre village et plus particulièrement celle des abords des containers de la place de la Mairie : n'y jeter impérativement que ce qui est préconisé ! Des dépôts sauvages sont régulièrement constatés : Nous déplorons ces agissements. Au demeurant, l'usage des poubelles de l'école et du foyer rural est **strictement interdit aux particuliers** et réservé uniquement aux personnels de l'école et communal. Ces incivilités engendrent des levées supplémentaires qui sont facturées à notre commune.

A propos des lingettes déversées dans le réseau des eaux usées, les quantités ont nettement diminué. Nous vous remercions de poursuivre vos efforts et de respecter les recommandations de la municipalité communiquées précédemment.

*Première aventure de notre Comité de rédaction pour parvenir à la naissance de l'Écho de la Brenne : Nous espérons avant tout que vous avez pris plaisir à découvrir ce nouveau bulletin municipal au fil des pages. Celui-ci est le fruit du travail bénévole d'une équipe motivée avec le soutien du secrétariat. **Innover, Réduire le coût** de ce bulletin étaient nos principales lignes directrices pour mettre en avant les activités de la commune. Nous espérons y être parvenus.*

Je profite également de ces quelques lignes pour promouvoir le site Internet de notre commune et notre page Facebook : N'hésitez pas à les consulter, vous y trouverez de nombreuses autres informations. Vous souhaitez recevoir les informations de la commune à domicile ? Rien de plus simple : Abonnez-vous sur le site pour recevoir nos newsletters !

Frédéric HÉNIN, référent de la Commission de Communication. c.com.neuville@gmail.com

Visitez le site Internet de la Commune : www.neuville-sur-brenne.com
et notre page Facebook : www.facebook.com/mairieneuillesurbrenne

